Infrastructure Canada



Exercice 2025-2026

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada

États financiers (non vérifiés)



Canada

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada

Déclaration de responsabilité de la direction incluant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2026 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction d'Infrastructure Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels d'Infrastructure Canada concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Infrastructure Canada sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en effectuant une évaluation annuelle axée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques jusqu'à ce qu'ils soient à un niveau raisonnable au moyen d'un processus permettant de répertorier les principaux risques, d'évaluer l'efficacité des contrôles clés et d'effectuer tout rajustement requis.

Conformément à la Politique de gestion financière du Conseil du Trésor, une évaluation des risques associés au système de contrôle interne en matière de rapports financiers a été faite pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2026. Les résultats de l'évaluation et le plan d'action qui en découle sont résumés dans l'annexe.

Le système de contrôle interne s'appuie sur le travail du personnel de la vérification interne, qui fait des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs des activités du Ministère, ainsi que sur le travail du comité ministériel de vérification, le cas échéant, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers et qui examine les états financiers et fournit des conseils à l'administrateur général de LICC.

Les états financiers de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada n'ont pas été vérifiés.

_____

Paul Halucha
Administrateur général

_____

Michelle Baron
Dirigeante principale des finances

Signé à Ottawa, Canada

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada
État de la situation financière (non vérifié)
En date du 31 mars
(en milliers de dollars)

	2026	2025
Passif		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	**2 876 367 $**	**2 464 582 $**
Projet du corridor Samuel-De Champlain (note 5)	734 642	743 095
Indemnités de vacances et congés compensatoires	13 049	13 683
Avantages sociaux futurs des employés (note 7)	3 992	3 768
Revenus reportés (note 8)	2 202	2 158
Total du passif net	**3 630 252**	**3 227 285**
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 869 199	2 462 327
Débiteurs et avances (note 9)	6 465	2 255
Total des actifs bruts	**2 875 664**	**2 464 582**
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	(2 917)	(2 827)
Total des actifs financiers nets	**2 872 747**	**2 461 755**
Dette nette ministérielle	**757 505**	**765 531**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 10)	2 507 479	2 543 766
Total des actifs non financiers	**2 507 479**	**2 543 766**
Situation financière nette du ministère	**1 749 974 $**	**1 778 235 $**

Paul Halucha
Administrateur général

Michelle Baron
Dirigeante principale des finances

Signé à Ottawa, Canada

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2026 Résultats prévus	2026	2025 Du 20 juin 2024 au 31 mars 2025
Dépenses par responsabilité de base			
Politique en matière d'infrastructure publique, de Collectivités, de logement abordable et d'itinérance			68 406 $
Investissements dans l'infrastructure publique, les Collectivités et la lutte contre l'itinérance			35 157
Surveillance et exécution des investissements dans les infrastructures publiques et les collectivités			7 197 265
Logement et itinérance	914 928 $	1 026 360 $	
Transport en commun, infrastructures durables et développement des collectivités	8 058 848	7 651 448	
Services internes	103 112	90 820	80 233
Total des dépenses	**9 076 888**	**8 768 628**	**7 381 060**
Revenus			
Autres revenus (note 6)	2 980	2 917	2 414
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(2 980)	(2 917)	(2 414)
Total des revenus	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	**9 076 888**	**8 768 628**	**7 381 060**
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		8 311 303	5 639 789
Variations des montants à recevoir du Trésor		406 873	1 692 392
Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement (note 13)		21 896	13 824
Transfert net de trop-payés de salaire de (à) d'autres Ministères du gouvernement		291	636
Transfert d'actifs et de passifs d'autres ministères du gouvernement (note 14)		4	1 812 654
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		28 262	(1 778 235)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		**1 778 235**	**-**
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		**1 749 974 $**	**1 778 235 $**

Information sectorielle (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada

État de la variation de la dette nette ministérielle (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2026	2025 Du 20 juin 2024 au 31 mars 2025
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	**28 262 $**	**(1 778 235) $**
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 10)	2 901	2 817
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(39 155)	(38 706)
Produit de l'alinéation de biens immobiliers	-	(45)
Éléments transférés de d'autres ministères gouvernementaux (note 14)	4	2 579 897
Gain (perte) net sur l'alinéation d'immobilisations corporelles et de biens immobiliers incluant les ajustements	(37)	(197)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	**(36 287)**	**2 543 766**
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	**(8 025)**	**765 531**
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	765 531	-
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	**$757 505**	**765 531 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada
État des flux de trésorerie (non vérifié)
Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2026	2025 Du 20 juin 2024 au 31 mars 2025
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 768 628 $	7 381 060 $
Éléments sans incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 10)	(39 155)	(38 706)
Gain (perte) net sur l'alinéation d'immobilisations corporelle et de biens immobiliers	(37)	(197)
Transfert net de trop-payés de salaire à d'autres ministères du gouvernement	(291)	(636)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 13)	(21 896)	(13 824)
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des dettes et des charges à payer (note 4)	(411 785)	(2 464 582)
Augmentation (diminution) des créances et des avances (note 9)	4 119	(572)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	633	(13 683)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs des employés (note 7)	(224)	(3 768)
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 8)	(44)	(2 158)
Transfert d'actifs et de passifs d'autres ministères du gouvernement (note 14)		787 390
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	**8 299 948**	**5 630 325**
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 10)	2 901	2 817
Produit de l'alinéation d'immobilisations corporelles		-
Produit de l'alinéation de biens immobiliers		(45)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	**2 901**	**2 772**
Activités de financement		
Paiements sur les obligations en vertu du partenariat public-privé (note 5)	8 453	6 693
Encaisse utilisée pour les activités de financement	**8 453**	**6 693**
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	**8 311 303**	**5 639 789 $**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Pouvoirs et objectifs

Le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités (couramment appelé Logement, Infrastructure et Collectivités Canada (LICC)) a été initialement créé en 2002 sous le nom d'Infrastructure Canada afin de veiller à ce que les Canadiens bénéficient d'infrastructures publiques de calibre mondial d'un océan à l'autre. Le 20 juin 2024, avec l'adoption du projet de loi C-59, Infrastructure Canada (INFC) est devenu le ministère du Logement, Infrastructure et Collectivités Canada par l'entrée en vigueur de la Loi sur le ministère du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités. La loi établit un ministre des Infrastructures et des Collectivités et un ministre du Logement, tous deux appuyés par le Ministère et seul sous-ministre.

Le financement de LICC provient des crédits annuels et législatifs accordés par le Parlement du Canada, et il n'est pas assujetti aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. INFC relève du ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités.

Responsabilités principales

Logement, Infrastructure et Collectivités Canada travaille en étroite collaboration avec tous les ordres de gouvernement et d'autres partenaires afin de favoriser les investissements dans les infrastructures sociales, vertes, de transport en commun et autres infrastructures publiques essentielles, ainsi que dans les infrastructures de commerce et de transport.

À compter de 2025-26, LICC rend compte de son mandat dans le cadre de deux responsabilités essentielles, ainsi que des services internes, à l'appui de ses activités décrites ci-dessous.

Transport en commun, infrastructure durable et développement communautaire :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada aide à bâtir des collectivités résilientes, durables et complètes. Le Ministère investit dans le transport en commun et le transport actif sécuritaires, modernes et efficaces, dans des infrastructures résilientes aux changements climatiques et carboneutres, ainsi que dans la construction et la remise en état d'autres infrastructures publiques essentielles.

Logement et itinérance :

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada soutient des projets qui font progresser les résultats nationaux en matière de logement, réduisent et préviennent l'itinérance et favorisent des collectivités inclusives, prospères et complètes.

Services internes : Les services internes sont les services qui sont fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations organisationnelles et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance
- services des communications
- services juridiques
- services de gestion des ressources humaines
- services de gestion des finances
- services de gestion de l'information
- services de technologie de l'information
- services de gestion des biens immobiliers
- services de gestion du matériel
- services de gestion des acquisitions

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement. Ces conventions, énoncées ci-après, reposent sur les principes comptables généralement reconnus dans le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

LICC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette de l'Agence correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel de 2025-2026. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2025-2026.

b) Regroupement

LICC a reçu des dividendes au nom du gouvernement du Canada, de la Société immobilière du Canada (SICL) et des revenus pour le Pont de Québec au nom de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI). Conformément au Manuel de comptabilité du gouvernement du Canada, ces dividendes ne sont pas enregistrés dans les états financiers de LICC puisqu'ils ne sont pas liés aux activités de LICC. LICC agit simplement en tant que mécanisme de transfert à des fins administratives afin de permettre au gouvernement du Canada de recevoir les dividendes.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

LICC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes que LICC reçoit sont déposées au Trésor et tous ses décaissements sont effectués à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les montants à recevoir du Trésor ou qui y sont dus découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération influe sur les autorisations de l'Agence et celui où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Fonds de revenus consolidés correspond au montant net de l'encaisse que LICC a le droit de prélever du Fonds de revenus consolidés sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

e) Revenus

Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice. Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice ou s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus. Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs du ministère. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Dépenses

Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi. Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

g) Avantages sociaux futurs des employés

i. Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique (Loi sur la pension de la fonction publique), un régime interentreprises administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de LICC au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'obligation totale de LICC découlant du Régime. La responsabilité de LICC à l'égard du Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

ii. Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante des employés qui n'ont pas retiré d'indemnités est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ de l'ensemble du gouvernement.

h) Débiteurs et prêts

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans condition sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à recevoir à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

i) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, comme décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles excluent les biens immobiliers situés dans les réserves, définis dans la Loi sur les Indiens, les œuvres d'art, les collections muséales et les terres publiques auxquelles n'est attribué aucun coût d'acquisition, ainsi que les actifs incorporels.

j) Passifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant la provision pour garanties, sont une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

En ce qui concerne les garanties, une provision est comptabilisée lorsqu'il est déterminé qu'une perte est probable et le montant de la provision est estimé en tenant compte de la nature de la garantie, de l'historique des pertes et des conditions existantes. La provision est révisée de façon continue et les variations dans le montant de la provision sont passées en charges au cours de l'exercice où elles sont connues.

k) Actifs éventuels

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les items les plus importants où des estimations ont été utilisées sont l'actif et le passif du projet du corridor du pont Samuel-De Champlain, les créditeurs à la fin de l'exercice, les passifs éventuels, le passif au titre des avantages sociaux futurs des employés et la vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont révisées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations entre entités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.
Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

3. Autorisations parlementaires

LICC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets annuels de LICC diffèrent selon qu'ils sont établis selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

a) **Rapprochement du coût d'exploitation net et des autorisations de l'exercice utilisées :**

(en milliers de dollars)	**2026**	**2025** **Du 20 juin 2024 au 31 mars 2025**
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 768 628 $	7 381 060 $
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(39 155)	(38 706)
Gain (perte) net sur l'alinéation d'immobilisations corporelle et de biens immobiliers	(37)	(197)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement	(21 896)	(13 824)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	633	(1 747)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(224)	(160)
Charge pour créances douteuses	22	(679)
Recouvrement de dépenses d'exercices précédent	61 225	16 069
Autre montants à recouvrer	(35)	(75)
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations	533	(39 919)

Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 901	2 817
Paiements d'obligations dans le cadre d'un partenariat public-privé	8 453	6 693
Augmentation (diminution) des salaires trop-payés et des avances	140	77
Pertes (gains) sur moins-value de change	(1)	-
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	11 494	9 587
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**8 780 655 $**	**7 351 328 $**

b) **Autorisations fournies et utilisées**

(en milliers de dollars)	**2026**	**2025 Du 20 juin 2024 au 31 mars 2025**
Autorisations :		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	352 886 $	261 686 $
Crédit 5 – Dépenses en capital	60 328	36 781
Crédit 10 – Contributions	6 208 349	5 152 568
Sommes statutaires		
Régime d'avantages sociaux des employés	28 655	21 156
Traitement et allocation pour automobile - Ministre	102	88
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	2 466 831	2 368 158
Produits de cession d'immobilisations corporelles	4	-
Moins :		
Autorisations disponibles pour les prochains Exercices	(4)	-
Crédits non utilisés : Fonctionnement	(38 037)	(16 364)
Crédits non utilisés : Immobilisations	(48 973)	(27 307)
Crédits non utilisés : Contributions	(249 485)	(445 438)
Produits de cession d'immobilisations corporelles		
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	**8 780 655 $**	**7 351 328 $**

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des créditeurs et des charges à payer de LICC :

(*en milliers de dollars)*

	2026	2025
Créditeurs – autres ministères et organismes	14 915 $	7 946 $
Créditeurs – parties externes	2 848 004	2 444 664
Total des créditeurs	**2 862 919**	**2 452 610**
Charges à payer	13 448	11 972
Total des créditeurs et des charges à payer	**2 876 367 $**	**2 464 582 $**

5. Projet de corridor du pont Samuel-De Champlain

À la suite d'un processus concurrentiel, en 2015, le Groupe Signature sur le Saint-Laurent (SSL) a obtenu le contrat et est responsable de la conception, de la construction, du financement, du fonctionnement, de l'entretien et de la remise à neuf du corridor. Le nouveau pont a été complètement ouvert à la circulation le 1er juillet 2019 et le reste du corridor a été en grande partie terminé en octobre 2019. Les travaux pour terminer certains éléments du corridor qui ont été reportés et pour corriger des déficiences mineures devraient s'achever d'ici la fin de 2026.

En 2025-2026, un montant de 0,69 million de dollars a été dépensé sur le projet et il a été ajouté à la valeur existante du pont. La valeur du bien totale du projet du corridor du pont Samuel-De Champlain (CPSDC) est de 2,69 milliards de dollars.

Le gouvernement fédéral est toujours propriétaire du pont et du corridor, et le Groupe Signature sur le Saint-Laurent exploitera le corridor jusqu'au 31 octobre 2049.

Obligation en vertu du partenariat public-privé

LICC a conclu une entente de partenariat public-privé avec SSL pour le projet. Les obligations financières à cet égard pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

(*en milliers de dollars)*

	2026
2027	49 778 $
2028	49 778
2029	49 778
2030	49 778
2031 et années suivantes	974 812
Total estimatif des paiements	**1 173 924**
Moins : Intérêts théoriques (5.59%)	439 282
Solde de l'obligation dans le cadre du partenariat public-privé	**734 642 $**

6. Revenus

Les revenus sont composés des locations et de l'utilisation de la propriété publique relatives au projet de corridor du pont Samuel-De Champlain et de revenus minimes des frais d'accès à l'information.

7. Avantages sociaux futurs des employés

a) Prestations de retraite

Les employés de LICC cotisent au régime de pensions de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite sont calculées sur un maximum de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, et le montant est multiplié par la moyenne des gains des cinq années consécutives les mieux rémunérées. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que LICC cotisent au Régime. En raison de la modification apportée à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions relatives au Plan d'action économique 2012, les cotisants ont été divisés en deux groupes distincts, à savoir le groupe 1 pour les employés inscrits au Régime en date du 31 décembre 2012, et le groupe 2 pour les employés adhérant au Régime à partir du 1er janvier 2013. Chaque groupe a un taux de cotisation distinct.

Les montants de dépenses pour 2025-2026 de 18 167 228 $ (13 569 703 $ pour la période du 20 juin 2024 au 31 mars 2025). Pour les participants du groupe 1, les dépenses représentent environ 1,02 fois (1,02 fois en 2024-2025) les cotisations d'un employé et, pour les participants du groupe 2, environ 1,00 fois (1,00 fois en 2024-2025) les cotisations d'un employé.

La responsabilité de LICC à l'égard du Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada, répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés de LICC étaient fondées sur l'admissibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation de l'indemnité de départ en cas de départ volontaire a cessé progressivement pour presque tous les employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Au 31 mars 2026, presque tous les règlements pour encaissement immédiat étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans les obligations au cours de l'exercice étaient les suivants :

(*en milliers de dollars)*

	2026	2025
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	**3 768 $**	**- $**
Passifs transférés de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada	-	3 609
Dépenses pour l'année	789	1 126
Indemnités versées pendant l'exercice	(565)	(967)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**3 992 $**	**3 768 $**

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'année des produits constatés d'avance découlant des montants reçus de parties externes qui sont liées au projet du corridor du pont Samuel-De Champlain. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(*en milliers de dollars)*

	2026	2025
Solde d'ouverture	2 158 $	- $
Montants reçus	2 643	2 589
Revenus constatés	(2 598)	(2 061)
Revenus reportés transférées à Logement, Infrastructure et Collectivités Canada	-	1 629
Solde de clôture	**2 202 $**	**2 158 $**

9. Débiteurs et avances

(*en milliers de dollars)*

	2026	2025
Débiteurs – autres ministères et organismes	5 262 $	1 761 $
Débiteurs – parties externes	1 799	1 116
Avances - Employés	61	57
Provision pour créances douteuses	(657)	(679)
Total des débiteurs et avances	**6 465 $**	**2 255 $**
Actifs détenus pour le compte du gouvernement	(2 917)	(2 827)
Total net des comptes débiteurs et des avances	**3 548 $**	**(572) $**

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Ouvrages et infrastructures	5 à 100 ans
Machinerie et équipement	5 ans
Machinerie et équipement – Autre équipement	10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels (achetés et développés)	2 à 10 ans
Véhicules (non militaires)	5 à 7 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les immobilisations en cours sont comptabilisées dans la catégorie d'immobilisations applicable au cours de l'exercice de leur mise en service et ne sont amorties qu'après leur mise en service.

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût 2026					Amortissement cumulé 2026					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements[1]	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2026	2025
Terrain	128,359	-	95	-	128,454	-	-	-	-	-	128,454	128,359
Travaux et infrastructure	2,692,260	-	690	-	2,692,950	(286,952)	(35,878)	-	-	(322,830)	2,370,120	2,405,309
Matériel et outillage	-	47	-	-	47	-	(2)	-	-	(2)	45	-
Matériel informatique	691	-	24	-	715	(509)	(97)	(20)	-	(626)	89	182
Logiciels informatiques - Achetés et développés	22,323	-	1,671	-	23,994	(16,878)	(2,273)	-	-	(19,151)	4,843	5,445
Autre matériel (mobilier compris)	336	-	-	-	336	(3)	(34)	-	-	(36)	300	333
Véhicules	138	63	-	-	202	(90)	(16)	-	-	(106)	96	48
Améliorations locatives	7,218	-	-	(144)	7,074	(4,781)	(856)	-	107	(5,530)	1,543	2,437
Actifs en construction	1,654	2,791	(2,456)	-	1,989	-	-	-	-	-	1,989	1,654
Total	**2,852,979**	**2,901**	**24**	**(144)**	**2,855,761**	**(309,213)**	**(39,155)**	**(20)**	**107**	**(348,282)**	**2,507,479**	**2,543,766**

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué

(1) Les ajustements comprennent les immobilisations en construction de 2,5 millions de dollars qui ont été transférées à d'autres catégories à l'achèvement des immobilisations et le transfert de matériel informatique d'une valeur comptable nette de 4 milliers de dollars de Services partagés Canada.

11. Immobilisations corporelles éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu.

Des réclamations ont été faites auprès de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 435.3 millions de dollars au 31 mars 2026. Logement, Infrastructure et Collectivités Canada n'a aucune réclamation et aucun litige avec les personnes connexes en date du 31 mars 2026.

12. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de LICC peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations pluriannuels en vertu desquels LICC sera tenu d'effectuer des paiements au moment où les biens ou les services seront reçus. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit.

(en milliers de dollars)	**2026**	**2027**	**2028**	**2029**	**2030**	**2031 ET APRÈS**	**TOTAL**
Paiements de transfert	8 032 575	7 064 736	3 889 087	3 322 000	1 990 822	6 452 008	**30 751 228**
Autres biens et services	62 092	60 566	58 656	56 853	56 333	901 556	**1 198 056**
Total	**8 094 667**	**7 125 302**	**3 947 743**	**3 380 853**	**2 047 155**	**7 353 564**	**31 949 284**

13. Opérations entre apparentés

Du fait d'une propriété commune, LICC et l'ensemble des ministères, des organismes et des sociétés d'État du gouvernement du Canada sont apparentés. LICC effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, LICC a reçu gratuitement des services d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Durant cet exercice, LICC a reçu gratuitement des services dispensés par des organisations de services communs en ce qui a trait aux locaux et à la cotisation de l'employeur aux programmes d'assurances dentaire et médicale. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle de LICC :

(en milliers de dollars)

	2026	**2025**
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	17 083 $	10 369 $
Services juridiques	127	-
Mesures d'adaptation	4 686	3 455
Total	**21 896 $**	**13 824 $**

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Les coûts de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État des résultats et de la situation financière nette de LICC.

b) **Autres opérations entre apparentés**

(en milliers de dollars)

	2026	2025
Créances - Autres ministères et organismes	5 262 $	1 761 $
Créditeurs – autres ministères et organismes	14 914	7 945
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement	53 153	54 746

Les charges présentées en b) excluent les services communs fournis gratuitement, déjà présentés en a).

Les autres ministères et organismes du gouvernement administrent certains programmes au nom de LICC. Les fonds sont avancés à ces autres ministères et organismes du gouvernement, notamment Transports Canada et Emploi et Développement social Canada, au cours de l'exercice financier. Un compte débiteur est inscrit pour la portion inutilisée qui sera remboursée à LICC après la fin de l'année alors qu'un compte créditeur est inscrit lorsque LICC doit fournir des fonds supplémentaires à ces ministères et organismes.

14. Transfert vers un autre ministère

a) Le 20 juin 2024, avec l'adoption du projet de loi C-59, Infrastructure Canada (INFC) est devenu le ministère du Logement, des Infrastructures et des Collectivités (communément appelé Logement, Infrastructure et Collectivités Canada (LICC)). La Loi établit un ministère des Infrastructures et des Collectivités et un ministre du Logement, tous deux appuyés par le Ministère et un seul sous-ministre.

À la suite de ce projet de loi, INFC a transféré l'ensemble de ses opérations, y compris la responsabilité de la gestion des actifs et des passifs, à LICC.

Actifs:

	2026	2025
Montant à recevoir du Trésor	-	**769 934 $**
Comptes débiteurs et avances	-	1 904
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement	-	(413)
Immobilisations corporelles	-	2 578 070
Total des actifs	**-**	3 349 496 $

Passifs:

Créditeurs et charges à payer	-	**771 708 $**
Projet du corridor du pont Samuel-De Champlain	-	749 788
Indemnités de vacances et congés compensatoires	-	11 936
Avantages sociaux futurs des employés	-	3 609
Revenus reportés	-	1 629
Total des passifs	**-**	**1 538 669 $**
Rajustement de la situation financière nette du ministère	**-**	**1 810 827 $**

b) Transfert avec d'autres ministères

Actifs:

	2026	**2025**
Immobilisations corporelles	4	1 827
Total des actifs	**4**	**1 827 $**
Rajustement de la situation financière nette du ministère	**4**	**1,827 $**

15. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de LICC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées pour les principales responsabilités, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Les résultats sectoriels pour la période sont les suivants :

(en milliers de dollars)	**Logement et itinérance**	**Transport en commun, infrastructure durable et développement communautaire**	**Services internes**	**2026 Total**	**2025 20 juin 2024 au 31 mars 2025**
Paiements de transfert					
Contributions	947 570 $	7 417 069 $	-	**8 364 639 $**	**7 061 450 $**
Total des paiements de transfert	**947 0 $**	**7 417 069 $**	-	**8 364 639 $**	**7 061 450 $**
Dépenses de fonctionnement					
Salaires et avantages sociaux des employés	69 064	101 150	70 470	**240 684**	**176 228**
Services professionnels et spéciaux	6 604	25 487	11 246	**43 337**	**28 230**
Locations	1 364	2 010	5 346	**8 720**	**6 600**
Amortissement	2 264	35 878	1 013	**39 155**	**38 706**
Réparations et entretien	-	22 605	87	**22 692**	**17 537**
Transport et communications	518	490	518	**1 525**	**1 354**
Acquisition de machinerie et d'équipement	3	-	2 641	**2 643**	**3 419**
Information	202	6 032	206	**6 440**	**12 168**
Services publics, matériels et fournitures	8	29	55	**92**	**184**
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	-	-	-	**-**	**92**
Autres	(1 237)	(626)	(761)	**(2 624)**	**35 093**
Total des dépenses de fonctionnement	**78 790**	**234 379**	**90 820**	**403 989**	**319 611**
Total des dépenses	**1 026 360**	**7 651 448**	**90 820**	**8 768 628**	**7 381 060**
Revenus					
Autres revenus	-	2,912	-	-	2 414
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(2 912)	-	-	(2 414)
Total des revenus	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Coût de fonctionnement net[1]	**1 026 360**	**7 651 448**	**90 820**	**8 768 628**	**7 381 060 $**

(1) Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

16. Événements postérieurs

Des lettres de financement pour le Fonds canadien pour le développement des communautés d'un montant total de 2 466 830 789 $ ont été signées et fournies aux bénéficiaires du Nunavut, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, du Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard et des Territoires du Nord-Ouest, Alberta. Nouveau Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve-et-Labrador, Yukon, Saskatchewan, Manitoba le 5 mai 2026.

Ces lettres indiquent à chaque bénéficiaire les montants des fonds à débourser en 2026-27. Des paiements totalisant 1 224 040 395 $ ont été effectués à ce jour. Le paiement pour le Nunavut d'un montant de 9 375 000 $ est toujours en attente de la réception des rapports en suspens du Nunavut pour assurer la conformité avec l'accord administratif.

ANNEXE à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2026

1. Introduction

Cette annexe fournit des renseignements sommaires sur les mesures prises par le Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (LICC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne de la gestion financière (CIGF), y compris un système de contrôles internes en matière de rapports financiers (CIRF), ainsi que les résultats de l'évaluation et les plans d'action connexes. Ces systèmes favorisent une saine gestion des ressources publiques, des renseignements financiers fiables, la conformité aux lois et aux politiques du Conseil du Trésor, ainsi qu'une gestion financière efficace.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de Logement, Infrastructure et Collectivités Canada figurent dans le Rapport sur les résultats ministériels et le Plan ministériel.

2. Système ministériel de contrôle interne en matière de rapports financiers

2.1 Gestion du contrôle interne

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada dispose d'une structure de gouvernance et de responsabilité bien établie pour soutenir les efforts d'évaluation du Ministère et la surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de contrôle interne en matière de gestion financière, approuvé par l'administrateur général, est en place et comprend les éléments suivants :

- Les structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'assurer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité respectifs.
- Les valeurs et l'éthique.
- La communication continue concernant les exigences législatives, les politiques et les procédures visant à assurer une saine gestion financière et l'emploi de contrôles financiers rigoureux.
- Les résultats d'évaluations et les plans d'action pris en charge par la haute direction du Ministère, soumis au Comité ministériel d'audit (CMA).

Le CMA fournit des conseils à l'administrateur général sur la pertinence et le fonctionnement des cadres et des processus ministériels de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance. Le CMA de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada est composé de quatre membres externes et de trois membres d'office internes, et se réunit au moins trois fois par année (ou plus fréquemment si nécessaire).

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

Logement, Infrastructures et Collectivités Canada compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations consignées dans ses états financiers, comme suit :

2.2.1 Ententes de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la délégation des pouvoirs de signature en matière financière de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, en plus de fournir des services de gestion des locaux. Infrastructure Canada gère désormais le paiement des salaires de son personnel à l'interne, mais certains salaires sont encore en cours de transfert et gérés par SPAC.
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit des renseignements sur les assurances des fonctionnaires fédéraux et gère de manière centralisée les paiement de cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés prévus par la loi.
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques.

- Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information en ce qui a trait aux centres de données et aux réseaux. L'étendue des services et les responsabilités de chacun sont décrites dans l'entente entre Services partagés Canada et Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Les lecteurs de la présente annexe peuvent se reporter aux annexes des organisations susmentionnées pour mieux comprendre les systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers liés à ces services particuliers.

Infrastructure Canada fait appel à d'autres fournisseurs de services et ministères externes pour le traitement de certaines transactions et informations qui sont consignées dans ses états financiers, comme suit :

2.2.2 Ententes particulières

- Services publics et Approvisionnements Canada fournit les services de paie. Comme mentionné ci-dessus, cette entente de service est en transition car LICC a pris en charge ses services de rémunération à l'interne et a réalisé d'importants progrès dans le transfert de dossiers de paie de ses employés.
- Le partenaire d'exécution fédéral (Transports Canada) gère certains programmes de contribution pour Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.
- Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) héberge le système ministériel de gestion financière de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada, le Système intégré de gestion financière (SIGF). L'entente de service comprend aussi le soutien informatique.
- Emploi et Développement social Canada (EDSC) appuie le Système commun pour les subventions et les contributions, qui sert à mettre en œuvre le programme Vers un chez-soi.
- La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), qui est l'agence nationale du logement du Canada, est un partenaire important dans la mise en place de nouvelles capacités et fonctions au sein du Ministère, afin de remplir le mandat du Canada en matière de logement.
-

3. Résultats de l'évaluation ministérielle pour l'exercice 2025-2026

LICC a terminé avec succès les évaluations de contrôle prévues dans son plan de surveillance continue (PSC) ministériel. Les tests ont confirmé que la plupart des contrôles clés fonctionnaient efficacement. Lorsque des possibilités d'amélioration ont été cernées, la direction a élaboré des plans d'action pour renforcer l'environnement de contrôle. La majorité des contrôles clés testés se sont révélés efficaces et aucune lacune importante des contrôles n'a été relevée ayant une incidence sur la fiabilité des rapports financiers. Les résultats des tests et les recommandations ont été communiqués aux intervenants, et des mesures correctives sont en cours. Les rajustements importants requis à la suite de ces évaluations sont résumés à la sous-section 3.3 – Mesures correctives.

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance et d'évaluation continues d'après le plan cyclique de 2025-2026.

3.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2025-2026

Control Area	Status	Testing Results
De l'approvisionnement au paiement	Surveillance continue	Des possibilités ont été cernées pour renforcer les contrôles de divulgation proactive et la surveillance des conflits d'intérêts.
Paiements de transfert	Surveillance continue	Des inefficacités dans la saisie des approbations d'engagement des dépenses et le rapprochement des flux de trésorerie des projets.
Gestion de projet	Efficacité opérationnelle	Des possibilités ont été cernées pour renforcer la gouvernance par l'approbation officielle et la mise en œuvre du cadre ministériel de gestion de projet.
Paie	Surveillance continue	Inefficacité dans la documentation de la dotation et des congés de maternité et parentaux, ainsi que dans la surveillance et la correction des droits d'accès conflictuels au système de MesRHGC.

3.2 Contrôles clés nouveaux ou ayant fait l'objet de modifications importantes

Des contrôles améliorés ont été mis en œuvre dans deux processus clés : De l'approvisionnement au paiement, axé sur la délégation de pouvoirs et la création de fournisseurs axé sur les saisies-arrêts de salaire et la gestion des trop-payés.

Au cours de l'année, LICC a également établi des dispositions de gouvernance et de contrôle interne pour soutenir les activités de Maisons Canada tout en agissant comme organisme de service spécial au sein du Ministère.

3.3 Mesures d'atténuation

La direction a surveillé régulièrement la mise en œuvre des plans d'action de la direction et a rendu compte des progrès à la haute direction afin de remédier en temps opportun aux lacunes relevées en matière de contrôle.

Les mesures d'atténuation des risques élevés et moyens relevés dans les évaluations de 2025-26 sont les suivantes :

Principaux secteurs de contrôle	Points à améliorer
De l'approvisionnement au paiement	• Effectuer des rapprochements semestriels à l'aide des données du système du SIFM pour s'assurer que tous les contrats pertinents sont publiés avec exactitude sur Canada.ca. • Exiger que tous les gestionnaires de centres financiers remplissent une déclaration de conflit d'intérêts normalisée, à chaque renouvellement de leur délégation de pouvoirs.
Paiements de transfert	• Renforcer les protocoles de paiement de transfert avec les équipes d'exécution des programmes et développer des fonctionnalités du système pour saisir les approbations électroniques. • Mettre à jour les procédures opérationnelles standard pour les flux de trésorerie du projet, et • Automatiser le rapprochement des flux de trésorerie des projets et les intégrer au système du SIFM.

Principaux secteurs de contrôle	Points à améliorer
Gestion de projet	• Obtenir l'approbation appropriée du cadre de gestion de projet et du mandat du Comité consultatif du Bureau de gestion de projet du Ministère et communiquer avec les intervenants. • Mettre à jour les directives et les documents à l'appui connexes pour une application cohérente du cadre.
Paie	• Normaliser le processus de liste de contrôle du personnel et renforcer les exigences en matière de personnel avec les parties prenantes. • Effectuer des examens périodiques des transactions de dotation et intégrer la qualité des données dans les ententes de rendement du personnel. • Améliorer l'attribution des priorités des cas et étendre le processus de prise en charge de la gestion de la charge de travail pour inclure les vérifications avant la création des billets. • Tirer parti des outils RH pour améliorer le rapprochement des congés M&P pour les prévisions salariales et améliorer la fourniture d'informations sur les congés M&P à la gestion financière. • Renforcer le suivi mensuel des rôles pour signaler et traiter les conflits de droits d'accès.

L'équipe des contrôles internes effectue des suivis périodiques afin d'encourager et de vérifier les progrès réalisés pour combler les lacunes qui ont été décelées lors des évaluations.

4.0 Plan d'action ministériel pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Ci-dessous est présenté un tableau montrant le plan de surveillance continue approuvé de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada au cours des cinq prochains exercices. Ce plan est fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles associés à un niveau de risque élevé, ainsi que sur les ajustements connexes apportés au plan au besoin.

ANNEXE à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2026

Le Plan cyclique de surveillance continue de LICC pour les cinq (5) prochains exercices est présenté dans le tableau suivant **:**

Principaux secteurs de contrôle	Approuvé				Potentiel (selon l'évaluation des risques)
	2025-26	2026-27	2027-28	2028-29	2029-30
Budgétisation et prévisions		X		X	
Contrôles généraux de la TI		X		X	
Approvisionnement au paiement	X		X		X
Paiement de transfert	X		X		X
Immobilisations		X			
Contrôles au niveau de l'entité			X		
Paie	X			X	
Gestion de projet	X			X	
Cartes d'achat		X			
Présentation au Cabinet			X		
Rapports financiers et clôture financière					X
Dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements					X

Note : Les secteurs de contrôle font l'objet d'une évaluation selon une approche cyclique axée sur les risques. Les secteurs à risque élevé sont évalués plus fréquemment que ceux à faible risque.

LICC continuera de renforcer son système de contrôle interne par un suivi continu, la résolution rapide des lacunes décelées et l'amélioration constante de ses pratiques de gestion financière.